

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal**  
**Du vendredi 30 janvier 2015 – 20 h – salle du conseil**



- Convocation en date du 22 Janvier 2015
- Absents excusés : Néant
- Secrétaire de séance : Alexandra MARTINS

Le compte rendu de la réunion du 29 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité.



**ORDRE DU JOUR**

**Projet de reconstruction d'un ouvrage hydraulique de rétablissement du ruisseau Le Limetin au lieu-dit « Gué Gilbert »**

- Monsieur le Maire présente le descriptif du projet. Ce document est consultable en Mairie. La reconstruction du pont au lieu-dit « Gué Gilbert » est situé sur la voie Communale de Noyers n° 4 entre la D961 et la voie Communale de La Cour Marigny. Cet ouvrage ne pourra pas être refait à l'identique.
- Monsieur le Maire rappelle que cette voie communale est interdite au véhicule de + de 3,5 T et qu'actuellement la chaussée est réduite à une voie de circulation pour des raisons de sécurité, suite à l'affaissement de la chaussée sur un côté, ce qui engendre également une détérioration de l'autre partie du pont.
- Il sera demandé lors de la commission voirie dans le cadre de la communauté de commune que les pierres de voûtes soient récupérées et stockées à la commune de Noyers.
- Le projet de reconstruction devrait être réalisé cette année.
- Les délégués siégeant à la communauté de communes du canton de Lorris informe le conseil de l'élection d'un 3<sup>e</sup> vice-président de la communauté chargé des questions liés à la voirie : Mr Thierry BOUTRON (Maire d' Ouzouer des Champs)

**Assainissement :**

- Monsieur le Maire annonce que le motoréducteur du clarificateur de la station d'épuration de « La Borde » doit être changé. Le coût de l'opération s'élève à 4400 €.
- Il apparait certaines carences dans l'exercice du contrat de maintenance de la station et des pompes de relevage du réseau d'assainissement. La commission environnement travaille sur le renouvellement du contrat de maintenance qui est actuellement reconductible annuellement par tacite reconduction en fin d'année civile. Les démarches sont en cours auprès de diverses sociétés.
- Concernant les branchements au réseau d'assainissement et les redevances d'assainissement collectif, il est envisagé une révision. Ce dossier est confié à la commission finance.

**CCAS :**

- Avant la présentation le compte administratif. Les membres élus du centre d'action communal présente un premier bilan des activités du CCAS, son bilan financier et ses orientations pour l'année 2015. Il apparait un solde de 4.189.32 €
- Après en avoir délibéré le conseil municipal vote à l'unanimité l'attribution d'une subvention de 6000 € au Centre Communal d'Action Social afin que ce dernier puisse élaborer son budget 2015.

### **Subvention versée à Noyers au titre de la réserve parlementaire :**

- Le projet d'installation de radar sur la D961 est pris en compte dans le programme 2015. Au titre de sa réserve parlementaire de l'année 2015, Madame Valérie Corre nous a confirmé l'attribution d'une subvention de 1500 € au bénéfice de la commune pour l'acquisition de ce radar.
- Après avoir délibéré le conseil à l'unanimité accepte la dotation alloué de 1500 € et s'engage à réaliser la pose d'un radar pédagogique sur la commune de Noyers.

### **Salle polyvalente :**

- Monsieur le Maire informe le conseil de sa décision transmise auprès de l'association ANIM POK45 de ne plus leur louer la salle polyvalente de la commune de Noyers.
- Afin de gérer au mieux la location de la salle polyvalente, des conventions concernant la location ou la mise à disposition de la salle aux associations vont être instaurées et signées avec chaque association
- Un projet d'attribuer un nom la salle polyvalente est présenté au conseil. Les membres du conseil soutiennent ce projet.

### **Motion de la ligne grande vitesse Paris/Orléans/Clermont Ferrand/Lyon**

- Le conseil note que le tracé médian touche un maximum de surface agricole et de zone arborée au prorata des du fuseau ouest. Il ne s'oppose pas au développement du réseau d'aménagement du territoire mais note l'absence total de desserte de notre territoire et ne peut que manifester son opposition à ce projet de tracé dans le cadre du fuseau médian.
- Après en avoir délibéré, le conseil se prononce en faveur du tracé Ouest dans le cas où le projet devrait se réaliser.

### **Divers :**

- Création de l'association pour la sauvegarde et la restauration de l'église de NOYERS  
Première réunion de l'association pour la sauvegarde du patrimoine du village de Noyers le 05 février 2015 à la salle polyvalente. Trois élus du conseil municipal auront en charge d'assurer la relation entre l'association et la mairie. Madame Marceaux, Monsieur Pelletier et Monsieur David assureront cette délégation.
- Les membres de la commission travaillant sur le projet d'aménagement du cimetière présente leur travail afin que ce projet soit inclus dans les orientations de travaux de 2015.
- Le conseil est informé du projet de SIRIS Lorris/ Noyers, des contacts avec les services de la Préfecture et des prochaines réunions avec la commission scolaire avec Lorris.
- Il est rappelé les formations auxquelles sont inscrits les élus.
- Organisation de la distribution par les élus du bulletin municipal et des invitations pour le repas organisé le 15 Mars par le CCAS. Rdv. à la Marie le Mardi 10 février à 18h.

### **Tour de table :**

Marc Pelletier, délégué au SICTOM, informe le conseil des derniers comités syndicaux

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00 heures**